



FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL  
DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

**EXAMEN FEDERAL 2009-2010  
POUR LE TITRE  
D'ARBITRE FEDERAL 5  
D'ARBITRE FEDERAL FEMININ  
D'ARBITRE ASSISTANT FEDERAL 3**

**DISSERTATION GENERALE SUR 20**  
(45 minutes)

**Sujet :**

Des études scientifiques ont montré qu'une personne possède environ 100 mille milliards de bactéries et que la variabilité entre individus est très importante au point que deux conjoints ayant plusieurs dizaines d'années de vie en commun ont un ensemble de bactéries aussi différent que deux personnes ne s'étant jamais rencontrées. L'uniformité dans l'arbitrage est un facteur essentiel de notre activité. Vous vous interrogerez tout d'abord sur la variabilité d'arbitrage que peuvent avoir deux arbitres qui partagent fréquemment une dizaine d'années de formation en commun lorsqu'ils arrivent au niveau fédéral. Vous réfléchirez aussi à l'organisation de la formation que l'on peut proposer aux arbitres pour infléchir le constat précédent.

**EXEMPLE DE CORRIGE**

Arbitrer c'est aussi s'exprimer selon sa propre personnalité. Il n'est donc pas étonnant qu'un arbitrage relativement uniforme soit difficile à atteindre. Arbitrer c'est encore s'adapter à des contextes non reproductibles. Le football n'a d'intérêt que

par le permanent renouvellement des actions de jeu et des matchs. Dans un premier temps, nous verrons dans quelles situations il est souhaitable d'observer un arbitrage uniforme sans faire des arbitres, des robots. Dans un second temps, nous réfléchirons sur les modes de formation qui peuvent à la fois laisser place à l'expression de la personnalité de l'arbitre tout en uniformisant leurs comportements ce qui permet aux joueurs et aux spectateurs de comprendre qu'il n'y a pas deux poids deux mesures dans les sanctions prises lors d'une rencontre.

La lettre et l'esprit. L'arbitrage dans l'esprit du jeu est systématiquement valorisé par les joueurs et par les observateurs d'une rencontre. Dire qu'un directeur de jeu arbitre à la lettre possède toujours une connotation négative. Arbitrer dans l'esprit, c'est laisser plus d'amplitude à sa perception du contexte entourant une action. C'est, inévitablement, laisser parler sa personnalité. Deux arbitres ayant suivi le même cursus de formation ne gèreront pas de la même façon une même action de jeu. De là, il ne peut découler qu'une impression de non uniformité. La FIFA refuse, pour l'instant, l'intervention de la vidéo en matière d'arbitrage. Il est donc évident que, pour cet organisme qui dirige le football mondial, la place de l'homme est fondamentale. On ne peut pas mettre en avant l'homme pour diriger une rencontre et, en même temps, vouloir faire de lui une machine. Il est donc très important que des personnalités très différentes puissent s'exprimer. Cette variabilité des personnalités - qu'il s'agisse d'arbitres, de joueurs ou d'entraîneurs - fait la richesse du football. Mais autant elle peut être sans limites pour les joueurs ou les entraîneurs, autant elle doit être mesurée pour les arbitres.

Dans un match, certaines actions de jeu ressortent par leur importance sur le plan technique (chance de but ou but par exemple) ou sur le plan disciplinaire (faute importante comme un tacle non maîtrisé...). Mais la majorité des actions permettent de donner un certain caractère au match sans pour autant être décisives. Ces actions importantes sont, dans le domaine de l'arbitrage, souvent qualifiées d'incontournables. Ces situations doivent systématiquement être gérées de la même façon quelle que soit la personnalité de l'arbitre. Il en va de la crédibilité de l'arbitrage en général. Au contraire, l'arbitre peut laisser libre cours à son interprétation des lois du jeu dans les autres configurations de jeu. D'ailleurs, c'est même grâce à l'expression de sa personnalité qu'il pourra éviter de voir des « incontournables » se produire.

La formation permettant de gérer les « incontournables » est nécessairement une formation de groupe. Certes, pour des questions pratiques et des questions de moyens, les formations sont souvent proposées à des groupes d'arbitres de niveau sensiblement identiques. Par ailleurs, pour éviter que plusieurs sons de cloche soient perçus à l'occasion de différentes formations, il est indispensable de former les arbitres en groupe. Or, si toute la formation de base peut se reposer sur ce schéma, il est sans doute nécessaire de proposer des formations de plus en plus individuelles lorsque l'arbitre progresse dans la hiérarchie. Les défauts des arbitres étant souvent

liés à leur personnalité qu'on ne veut surtout pas gommer, il est sans doute indispensable de gérer cet aspect de la formation de façon individuelle. Plus on tutoie le haut-niveau, plus un bon arbitrage va reposer sur des détails. Le travail de ces détails qui, à l'arrivée, font la différence est lui aussi nécessairement individuel. La professionnalisation de l'encadrement des arbitres de haut-niveau permet de plus en plus souvent des analyses individuelles basées sur la vidéo entre un arbitre et un formateur. Ce type d'activité est une très grande source de progrès pour l'arbitre concerné. Elle ne s'oppose toutefois pas à l'étude de vidéos en groupe lors des stages qui, elle, tend à renforcer l'uniformité des décisions sur les situations importantes d'un match.

La réalisation de stages supérieurs de Ligue où la DNA organise un canevas de formation qui va être reproduit dans chaque Ligue, participe à la quête de l'uniformité. Ce type de formation collective est important dans la carrière d'un arbitre. La politique fédérale est aussi relayée dans les Ligues et les Districts par les formations communes proposées par la DNA aux conseillers en arbitrage qu'ils soient régionaux ou départementaux. Ceux-ci sont alors à même de répercuter à tous les niveaux, les directives visant à homogénéiser l'arbitrage sur l'ensemble du territoire.

Comme nous l'avons vu, variabilité et uniformité sont deux notions qu'il ne faut surtout pas opposer en matière d'arbitrage. Il faut plutôt les considérer comme complémentaires. De la même façon, formation individuelle et formation collective doivent constituer les deux piliers de la structure permettant d'obtenir les arbitres les meilleurs possibles au niveau fédéral.